

**Service Questure
Bureau du conseil municipal**

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal
du lundi 26 août 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE VINGT SIX AOÛT DEUX MILLE TREIZE, le conseil municipal s'est réuni en séance publique, en l'Hôtel de ville de Grenoble, sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du **20 août 2013**.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 59
Monsieur Michel DESTOT, Maire, assure la présidence.

Il est procédé à l'appel nominal auquel répondent :

M. Michel DESTOT - M. Jérôme SAFAR - Mme Marie-José SALAT -
M. Philippe de LONGEVIALLE - Mme Florence HANFF - Mme Marie-France MONERY -
M. Alain PILAUD - Mme Monique VUAILLAT - M. Jacques CHIRON -
Mme Eliane BARACETTI - M. Patrice VOIR - Mme Marie-Claire NEPI - M. Paul BRON -
M. Georges LACHCAR - M. Abderrahmane DJELLAL - Mme Sylvie DRULHON -
Mme Laure MASSON - M. Bernard BETTO - M. Stéphane SIEBERT -
Mme Béatrice DOUTRIAUX - Mme Céline DESLATTES - M. Morad BACHIR-CHERIF -
Mme Aline BLANC-TAILLEUR - Mme Marie-Christine DABROWSKI - M. Farid DERBAL -
M. Jean-Michel DETROYAT - Mme Linda EL HADDAD - M. Pascal GARCIA -
M. Stéphane GEMMANI - M. Eric GRASSET - M. Jean-Philippe MOTTE -
Mme Hakima NECIB - Mme Eléonore PERRIER - M. Jacques THIAI - M. Henri BAILE -
Mme Nathalie BERANGER - Mme Marguerite BON - Mme Bernadette CADOUX -
M. Matthieu CHAMUSSY - M. Olivier BERTRAND - Mme Maryvonne BOILEAU -
M. Gilles KUNTZ.

Absents ayant donné pouvoir :

M. Olivier NOBLECOURT donne pouvoir à Mme Céline DESLATTES de 17H15 à 19h35
Mme Hélène VINCENT donne pouvoir à Mme Eliane BARACETTI de 17H15 à 19H35
Mme Christine CRIFO donne pouvoir à M. Pascal GARCIA de 17H15 à 19H35
Mme Bity DIENG donne pouvoir à M. Farid DERBAL de 17H15 à 19H35
Mme Geneviève FIORASO donne pouvoir à M. Abderrahmane DJELLAL de 17H15 à 19H35
Mme Michèle JOSSERAND donne pouvoir à M. Patrice VOIR de 17H15 à 19H35
M. Gildas LAERON donne pouvoir à Mme Laure MASSON de 17H15 à 19H35
M. Serge NOCODIE donne pouvoir à Mme Linda EL HADDAD de 17H15 à 19H35
Mme Camille PLET donne pouvoir à M. Philippe de LONGEVIALLE de 17H15 à 19H35
Mme Ariane SIMIAND donne pouvoir à M. Bernard BETTO de 17H15 à 19H35
M. Fabien de SANS NICOLAS donne pouvoir à Mme Marguerite BON de 17H15 à 19H35
M. Olivier ROUX donne pouvoir à Mme Nathalie BERANGER de 17H15 à 19H35
M. Hervé STORNY donne pouvoir à M. Henri BAILE de 17H15 à 19H35
Mme Gwendoline DELBOS-CORFIELD donne pouvoir à Mme Maryvonne BOILEAU de
17H15 à 19H35
Mme Marina GIROD DE L'AIN donne pouvoir à M. Olivier BERTRAND de 17H15 à 19H35
M. Hakim SABRI donne pouvoir à M. Gilles KUNTZ de 17H15 à 19H35
Mme Pascale MODELSKI donne pouvoir à M. Matthieu CHAMUSSY de 17H15 à 19H35.

Secrétaire de séance : Mme Eléonore PERRIER.

Le procès verbal de la séance du conseil municipal du 8 juillet 2013 est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION N° 1 - (E 001) - INTERCOMMUNALITE - Fusion de la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole, de la communauté de communes du Balcon Sud de Chartreuse et de la communauté de communes du Sud Grenoblois.

Intervention(s): M. le Maire.

M. le Maire lève la séance et donne la parole à M. BAÏETTO, Président de la Métro. Reprise de la séance.

Mme DOUTRIAUX, M. KUNTZ, M. CHAMUSSY, M. VOIR, M. MOTTE, M. de LONGEVIALLE, Mme PERRIER, M. BACHIR-CHERIF, M. DJELLAL, M. BETTO, M. SAFAR, M. BERTRAND.
M. le Maire lève la séance et donne la parole à M. BAÏETTO, Président de la Métro. Reprise de la séance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver le projet de périmètre défini par l'arrêté n° 2013144-0008 du préfet de l'Isère en date du 24 mai 2013 et joint en annexe 1.
- d'approuver le projet des statuts tel que joint en annexe 2.
- d'approuver, à compter du prochain renouvellement général des conseillers municipaux, la répartition des délégués communautaires au sein de la Communauté issue de la fusion de la Communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole, avec la communauté de communes du Balcon Sud de Chartreuse et la Communauté de communes du Sud Grenoblois, selon la répartition indiquée dans le tableau en annexe 3, et qui équivaut pour la Ville de Grenoble à 31 représentants selon les strates démographiques déterminées. (entre le 1er janvier 2014 et l'issue des prochaines élections municipales, le nombre actuel des représentants pour Grenoble reste inchangé)

Délibération : Adoptée.

Votes séparés :

- Alinéa N° 1 : Contre : 9 " Ensemble Pour Grenoble (UMP-Nouveau Centre et Société Civile) " + 4 " Communiste et Partenaires " - Pour : le reste.

-Alinéa N° 2 : Contre : 9 " Ensemble Pour Grenoble (UMP-Nouveau Centre et Société Civile) " + 4 " Communiste et Partenaires " - Pour : le reste.

- Alinéa N° 3 : Contre : 9 " Ensemble Pour Grenoble (UMP-Nouveau Centre et Société Civile) "- Abstention : 6 " Ecologie et Solidarité " - Pour : le reste.

DELIBERATION N° 2 - (G 001) - ADMINISTRATION GENERALE - Rapport d'activités METRO 2012

Intervention(s): M. le Maire lève la séance et donne la parole à M. BAÏETTO, Président de la Métro. Reprise de la séance.

M. KUNTZ, M. MOTTE, M. CHAMUSSY, M. le Maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de prendre acte de la communication par M. le Maire du rapport d'activités de la METRO pour l'année 2012.

Délibération : Adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H35